

Changement de siège social et nouveau CA 2012

01/02/2012 14:20 - Laurent GUERBY

Statut:	Résolu	Début:	01/02/2012
Priorité:	Normal	Echéance:	
Assigné à:	Laurent GUERBY	% réalisé:	100%
Catégorie:		Temps estimé:	0.00 heure
Version cible:			
Description			
Il faut déclarer le changement de CA et déplacer le siège social de l'association			
Procédures ici :			
http://vosdroits.service-public.fr/associations/F1178.xhtml			
Rédiger les documents a signer par le CA/mandataire, trouver ce qu'on doit payer, solliciter Laurent GUERBY 06 43 09 45 15 au besoin			

Historique

#1 - 01/02/2012 14:23 - Laurent GUERBY

Le CR d'AG constitutive avec les membres fondateurs :

http://tetaneutral.net/doc-20101215/CR_AG_constitutive.pdf

Nouveau membre du CA : Jérôme Nicolle (tu peux donner profession date et lieu de naissance ?)

Nouvelle adresse siège social :

Association tetaneutral.net
c/o Laurent GUERBY
10 chemin Tricou
31200 TOULOUSE

#2 - 09/02/2012 21:50 - Laurent GUERBY

J'ai rempli le CERFA 13972*02, mis a jour les statuts (article 3), rédigé la décision du CA en date du 9 février 2012, je dépose ça demain a la prefecture.

Association tetaneutral.net
c/o Laurent GUERBY
10 chemin tricou
31200 TOULOUSE

#3 - 13/02/2012 18:48 - Laurent GUERBY

Déposé a la prefecture ce lundi 13 février matin. La publication au JO devrait intervenir d'ici 2 ou 3 semaines, et on recevra la facture autour de 30 euros a la nouvelle adresse. Ces demarches peuvent se faire par courrier papier, a tester pour le changement de CA.

#4 - 20/02/2012 16:22 - Laurent GUERBY

J'ai reçu le récépissé prefecture pour le changement de siège social :

<http://tetaneutral.net/doc/tetaneutral-prefecture-adresse-tricou-20120220.pdf>

Courriel envoyé a :

- Credit cooperatif
- fullsave.com
- GIXE
- France-IX
- Equinix-IX

Pour l'INSEE / SIREN je ne sais pas s'il y a une demarche a faire, a voir.

#5 - 04/12/2012 09:39 - Laurent GUERBY

Pour la divop il faut mettre a jour l'adresse a l'INSEE

<http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/default.asp?page=sirene/questions.htm#a12>

T1.2 - Quelles démarches pour déclarer un transfert de siège ou d'établissement ?

Pour les associations qui ont été immatriculées directement par l'Insee, la création d'un établissement secondaire doit être signalée par courrier à la direction régionale de l'Insee compétente en joignant si possible copie du document officiel qui atteste de la modification. (Pour connaître la direction régionale compétente)

INSEE MIDI-PYRENEES
36, rue des 36 Ponts
BP 94217
31054 Toulouse Cedex 4

=> courrier a envoyer avec copie JO

<http://www.insee.fr/fr/regions/midi-pyrenees/>

Fichiers

siege_social_tricou.pdf

19,3 ko

09/02/2012

Laurent GUERBY